

RHÔNE-ALPES

Synthèse
de territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 185 - décembre 2012

Le Bassin Annécien : des départs nombreux mais des arrivées plus nombreuses encore

Proche de Genève, mais aussi de Lyon, le Bassin Annécien est un territoire attractif. Entre 1999 et 2009, sa population a augmenté au rythme de 0,8 % par an, pour atteindre 186 300 habitants. La croissance est surtout le fait du solde naturel, le solde migratoire étant toutefois positif. Ce dynamisme démographique entraîne une forte poussée de l'habitat dans l'ensemble du territoire. Retraités et professions intermédiaires sont les catégories socioprofessionnelles les plus représentées. Si le secteur tertiaire occupe 3 emplois sur 4, l'industrie reste présente. L'attractivité du pôle d'emploi du Bassin Annécien se traduit par des déplacements domicile-travail de plus en plus importants ; chaque jour 26 000 personnes viennent travailler dans le territoire. La pérennisation de la qualité des milieux naturels et un bon équilibre entre la ville, le lac et les montagnes comptent parmi les priorités pour les acteurs locaux.

Marie-Paule Ambrogelly
Mustapha Touahir

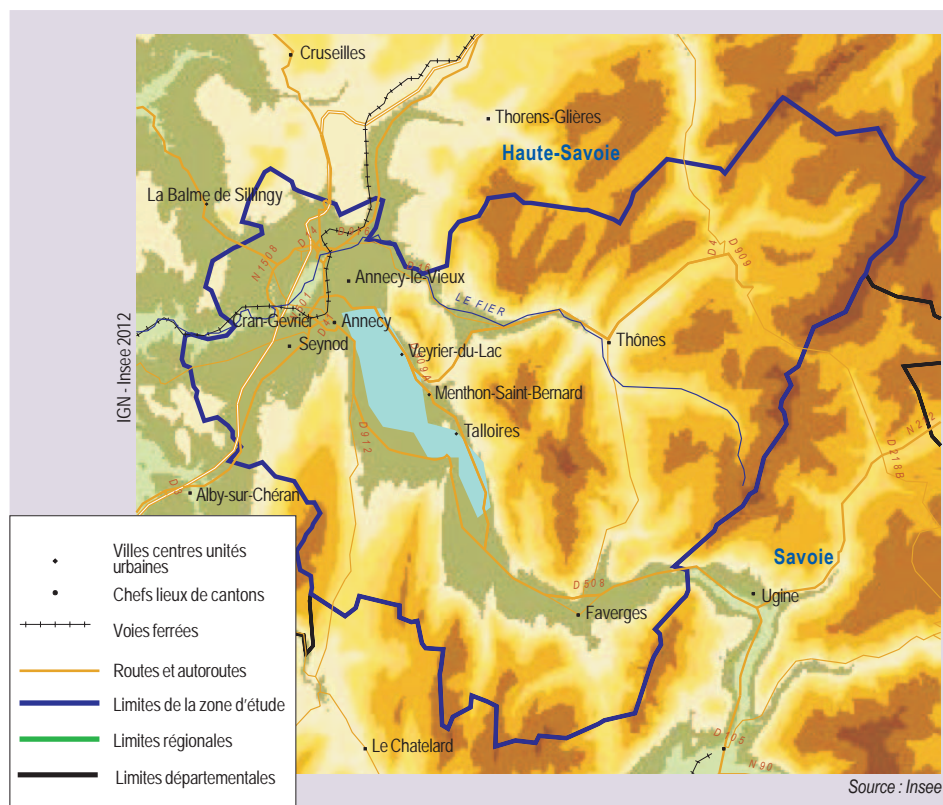
Le territoire du Bassin Annécien comprend 47 communes, toutes situées dans le département de la Haute-Savoie et réparties autour du lac d'Annecy. Il présente deux facettes bien différentes : une partie de l'aire urbaine d'Annecy à l'ouest et une zone montagneuse avec le massif des Aravis à l'est. En 2009, sa population compte 186 300 habitants. Le Bassin Annécien regroupe la Communauté d'Agglomération Annécienne (97 %) et quatre autres communautés

de communes, celles des vallées de Thônes, du pays de Faverges, de la Rive Gauche du lac d'Annecy et de la Tournette.

Les quatre grandes communes de plus de 10 000 habitants sont situées au nord-ouest du lac ; il s'agit d'Annecy, Annecy-le-Vieux, Seynod et Cran-Gevrier. À elles seules, elles rassemblent plus de la moitié de la population (56 %).

Le Bassin Annécien est un territoire très urbanisé ; seuls 4 000 habitants ne vivent pas sous l'influence

Relief et voies de communication



Une démographie toujours dynamique malgré un ralentissement depuis 1982

Carte d'identité du territoire

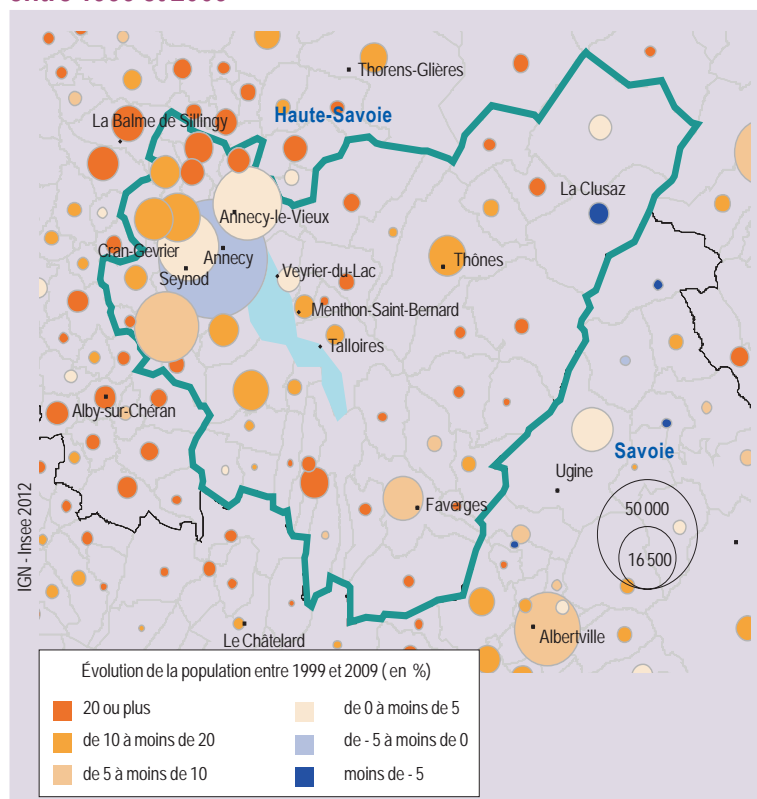
	Bassin Annécien		Référence		Région
	1999	2009	1999	2009	2009
Population	172 224	186 275	2 613 286	2 747 117	6 174 040
Poids dans la région (%)	3,1	3,0	46,3	44,5	///
Densité (hab./km ²)	224	242	493	518	141
Nombre de communes	47	47	414	414	2 879
dont % en EPCI (*)	55,3	100,0	50,7	98,8	95,4
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (%)	86,7	86,3	97,3	97,1	85,7
Part des moins de 25 ans (%)	31,3	29,7	33,7	32,8	31,8
Part des 65 ans et plus (%)	14,2	16,7	14,7	16,2	16,0
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,20	1,78	2,29	2,03	1,99

(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2011

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

des villes. La densité de population y est élevée (242 hab./km²), même si elle reste inférieure à celle de la zone de comparaison, laquelle est constituée des autres grandes agglomérations de la région Rhône-Alpes (518 hab./km²)¹.

Nombre d'habitants en 2009 et évolution de la population entre 1999 et 2009

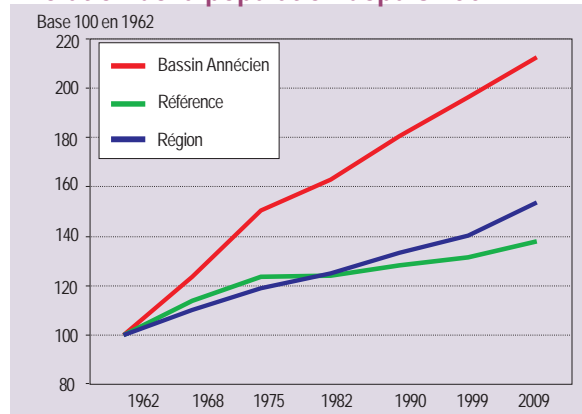


Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009

L'occupation du sol évolue peu depuis 2000 : les forêts et les milieux semi-naturels occupent plus des deux tiers de la superficie du territoire. De même, la part des surfaces artificialisées est de 9,8 %, bien inférieure à ce qu'elle est dans la zone de

¹ Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Cinq territoires de référence sont définis : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". Ainsi, le Bassin Annécien est comparé au territoire composé de "grandes agglomérations". Cette zone de référence est constituée des communes de l'Espace Métropole Savoie, du Grand Lyon, de Saint-Étienne Métropole, de la Métro de Grenoble, de Valence Drôme Ardèche Centre et du Bassin Annécien.

Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

Taux de variation annuel de la population



(*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Sources : Insee, Recensements de la population - État civil

Des retraités plus nombreux, plus aisés

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	2 845	3 556	-711	-3,2
de 15 à 19 ans	2 471	1 845	626	+5,5
de 20 à 29 ans	8 797	8 302	495	+2,2
de 30 à 39 ans	5 645	7 184	-1 539	-5,7
de 40 à 54 ans	3 758	4 444	-686	-1,7
de 55 à 64 ans	1 600	1 779	-179	-0,8
65 ans et plus	1 557	1 151	406	+1,3
Ensemble	26 672	28 261	-1 589	-0,9

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	///	///	///	-7,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	///	///	///	-5,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 601	3 448	153	+1,0
Professions intermédiaires	5 715	5 311	404	+1,6
Employés	4 797	4 624	173	+0,7
Ouvriers	2 664	3 162	-498	-2,5
Retraités	2 343	1 922	421	+1,1
Étudiants et élèves	2 976	3 609	-633	-5,0
Autres inactifs	1 174	1 343	-169	-1,7
Ensemble	23 975	24 544	-569	-0,4

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

comparaison (15,8 %). Pour les acteurs locaux, la maîtrise de l'étalement urbain et la préservation de l'environnement constituent à cet égard un enjeu important.

Depuis 1962, la population du Bassin Annécien a doublé. Dans le même temps, celle de la zone de comparaison n'augmentait que de 40 %. Le territoire connaît donc une croissance démographique importante. Toutefois, la tendance actuelle est au ralentissement. Le taux de croissance annuelle moyen, qui s'élevait à 3,6 % entre 1962 et 1968, décroît régulièrement : entre 1999 et 2009, il est de 0,8 %. Même s'il suit la même tendance baissière, le solde naturel est le principal moteur de l'augmentation de la population. La contribution du solde migratoire est plus modeste, quoique positive (+0,2 % en moyenne annuelle). Ce dernier point distingue le Bassin Annécien des autres grandes agglomérations de la région ; pour ces dernières, le nombre des départs dépasse celui des arrivées depuis 1975.

Dynamique démographiquement, le territoire n'est pas pour autant extrêmement jeune. Les moins de 30 ans sont ainsi sous-représentés ; ils comptent pour 36,5 % de la population (contre 40,1 % dans la zone de référence). Ce déficit relatif de jeunes est également observé pour les moins de 15 ans, si bien qu'il ne s'explique pas uniquement par le départ aux âges d'études. Il traduit une tendance au vieillissement de la population plus importante dans le territoire du Bassin Annécien que dans la zone de comparaison.

Si les tendances démographiques se poursuivaient, le nombre d'habitants augmenterait de 35 000 d'ici 2040. Dans le même temps, le vieillissement s'accentuerait davantage qu'en Rhône-Alpes : en 2040, 15 700 personnes auraient plus de 80 ans, soit un niveau deux fois supérieur au niveau actuel. La part de cette catégorie de la population passerait de 4,7 % à plus de 7 % quand elle se situerait aux alentours des 6 % pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes. La prise en compte du vieillissement de la population constitue un enjeu important pour le Bassin Annécien. Il s'agit notamment d'anticiper les problèmes liés à une moindre mobilité et à une plus grande vulnérabilité des habitants de la zone.

La composition socioprofessionnelle de la population du territoire est proche de celle de la zone de référence. On y observe toutefois une part plus faible d'étudiants et élèves (7,8 % contre 10,7 %), s'expliquant par l'absence d'université sur le territoire. En outre, les professions intermédiaires et les retraités sont légèrement surreprésentés (respectivement 17 % contre 15 % et 25 % contre 24 %). Le profil des retraités est sensiblement différent : dans le Bassin Annécien, les anciens cadres ou professions intermédiaires sont plus nombreux (29 % contre 26 % dans la zone de comparaison), les anciens ouvriers le sont moins (22 % contre 26 %).

Les caractéristiques des logements

	Bassin Annécien			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Résidences principales	84 126	78,1	+15,7	89,2	+11,1
Résidences secondaires	16 654	15,5	+9,2	3,2	+3,9
Logements occasionnels	826	0,8	-31,6	0,7	-28,3
Logements vacants	6 142	5,7	+42,7	6,9	-1,7
Ensemble des logements	107 748	100,0	+15,3	100,0	+9,5

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Bassin Annécien			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	24 777	29,5	///	27,1	///
Appartements	58 463	69,5	///	71,8	///
Autres	886	1,1	///	1,1	///
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	48 499	57,7	+23,5	49,4	+17,5
Locataires de logement vide non HLM	19 672	23,4	+5,4	26,6	+7,3
Locataires d'un logement vide HLM	9 194	10,9	+4,7	17,8	+2,5
Locataires d'un logement meublé	4 292	5,1	+59,6	3,9	+52,7
Logés gratuitement	2 468	2,9	-25,4	2,3	-28,8
Ensemble des résidences principales	84 126	100,0	+15,7	100,0	+11,1

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Un parc de logements récent

Un fort renouvellement de la population

Un taux d'activité élevé, un chômage contenu, des habitants aisés

La structure des ménages est également assez proche de celle de la zone de référence. En lien avec le déficit d'étudiants, la part des ménages avec famille² est relativement élevée (61 % contre 59 %). La population immigrée n'est pas très nombreuse : elle représente 8,6 % de la population totale en 2009 (contre 11,6 % dans la zone de comparaison). Cette proportion est plus élevée dans les grandes villes (12 % à Annecy et 11 % à Seynod), même si, compte tenu de la proximité avec la Suisse, elle reste plutôt faible. Parmi les 13 500 Suisses résidant en Haute-Savoie, seuls 3 % habitent dans le Bassin Annécien.

En relation avec l'augmentation de la population, le parc des logements est relativement récent. En 2009, sur les 107 700 logements que compte le territoire, 12 % seulement ont été construits avant 1949 (22,5 % en moyenne dans les grandes agglomérations). Les habitants, occupant plus souvent des maisons individuelles, sont par ailleurs plus souvent propriétaires (58 % contre 49 %). Le parc locatif social est, comparativement aux autres grandes agglomérations, moins représenté (13 % contre 20 % des logements dans la zone de référence). Reflet du caractère touristique du Bassin Annécien, on compte une proportion de résidences secondaires très élevée (15,2 % contre 3,2 %). Ce taux dépasse même 60 % dans les communes abritant des stations de montagne. Cette

situation contribue à renforcer la tension immobilière déjà très présente dans le territoire. Pour les acteurs locaux, la maîtrise de l'urbanisation pourrait consister à concentrer les constructions, nécessaires, dans des pôles déjà existants afin d'éviter le mitage du territoire.

Plus que les autres grandes agglomérations de Rhône-Alpes, le Bassin Annécien est un territoire d'échanges. Entre 2003 et 2008, 28 000 départs ont été enregistrés (hors départs vers les Dom et l'étranger) pour 29 400 arrivées (de France ou de l'étranger). Les nouveaux habitants représentent ainsi 17 % de la population contre 13 % seulement dans la zone de comparaison. Les principaux mouvements s'effectuent au sein même de la région Rhône-Alpes, surtout avec la Haute-Savoie. En cinq ans, plus de 10 000 personnes ont quitté le Bassin Annécien pour s'établir dans une autre commune du département. Le territoire des Ussets et Bornes a ainsi accueilli plus de 4 500 habitants, tandis que 1 000 ont élu domicile dans l'Albanais. La tension immobilière autour d'Annecy et du lac explique sans doute en partie ces départs.

À l'inverse, la population de l'aire urbaine de Paris est très attirée par le Bassin Annécien, avec un excédent migratoire de 1 900 personnes en cinq ans. Malgré un léger déficit, beaucoup de mouvements s'opèrent également avec l'aire urbaine de Lyon.

Contrairement aux phénomènes observés dans la zone de comparaison, les arrivées les plus nombreuses concernent les jeunes de 25 à 29 ans. Entre 19 et 25 ans, faute de formations universitaires sur place, les jeunes quittent le bassin d'Annecy pour suivre des études supérieures. De même, le solde des migrations est très déficitaire pour les très jeunes (de 5 à 14 ans), ainsi que pour les personnes âgées entre 30 et 54 ans ; cela laisse penser que ce sont des familles avec enfants qui, en grand nombre, quittent le territoire. Avec l'âge, le déséquilibre s'inverse : de nombreux retraités viennent s'installer dans le Bassin Annécien.

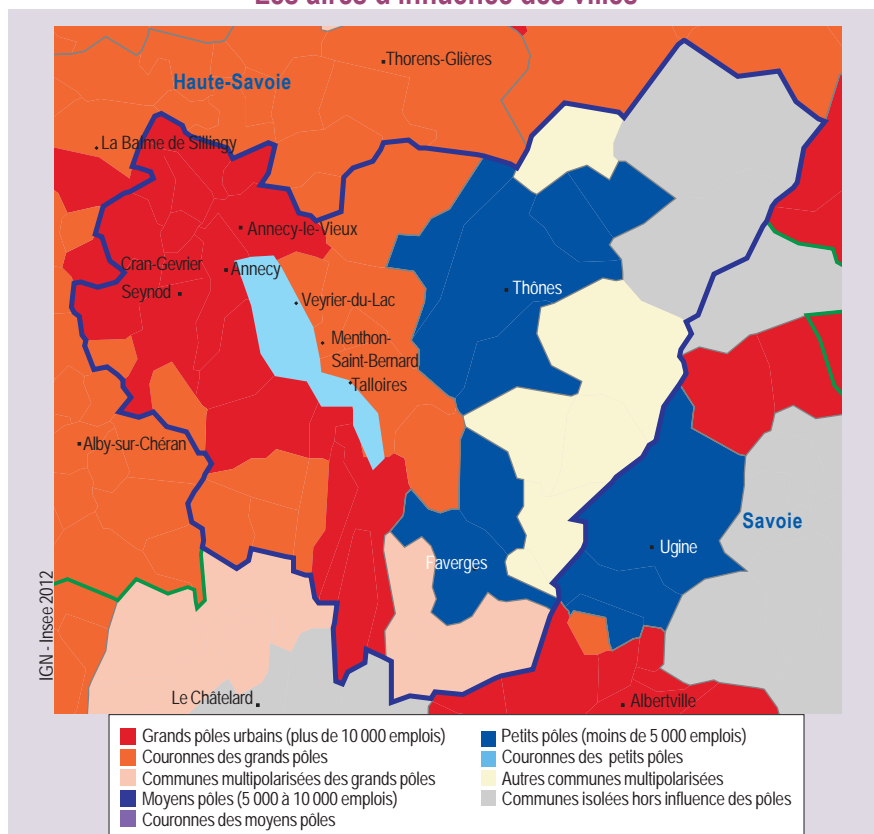
En plus de l'âge, les migrations résidentielles ont également un impact sur la structure socioprofessionnelle du territoire : en cinq ans, le poids des artisans, commerçants, chefs d'entreprise, ainsi que celui des ouvriers, qualifiés ou non, s'est réduit. Dans le même temps, la part des employés, des professions intermédiaires et des cadres s'est renforcée.

Dans le Bassin Annécien, le taux d'activité est relativement fort : il est de 75,5 %, soit 4 points de plus que dans la zone de référence. Ce phénomène, qui se constate à tous les âges, est encore plus accentué pour les femmes et les jeunes. Pour ces derniers, cela s'explique par le déficit d'étudiants qu'occasionne l'absence d'université sur le territoire.

Parmi les actifs résidant dans le Bassin Annécien,

² Une famille désigne soit à un couple avec ou sans enfant, soit à une famille monoparentale.

Les aires d'influence des villes



Source : Insee, Recensement de la population 2009

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Bassin Annécien		Référence		Région	
	1999	2009	1999	2009	1999	2009
Agriculteurs exploitants	0,5	0,4	0,3	0,3	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6,8	5,6	4,9	4,2	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	11,5	13,4	11,5	14,0	9,5	11,8
Professions intermédiaires	17,4	17,4	16,0	16,3	15,4	16,0
Employés	11,6	11,7	11,9	12,0	10,6	10,9
Ouvriers	18,2	15,7	17,0	14,7	20,3	17,6
Retraités	27,0	30,9	27,7	30,1	28,8	31,6
Étudiants et élèves	2,1	1,9	4,8	4,1	2,6	2,1
Autres inactifs	4,8	3,0	6,0	4,2	5,7	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2009	Bassin Annécien		Référence		Région	
	2006	2009	2006	2009	2006	2009
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	26 523	27 262	24 045	24 263	23 749	24 120
Foyer fiscaux non imposés (en %)	36,5	36,8	42,5	42,4	43,8	43,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	35 373	36 620	34 537	34 872	34 010	34 634
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	22,6	///	24,1	///	23,3

Sources : Insee - DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

Un pôle d'emploi très attractif, des déplacements domicile-travail de plus en plus nombreux

plus de 9 sur 10 ont un emploi, cette part étant plus importante que dans la zone de comparaison. Le poids des non salariés est, lui aussi, légèrement plus important (12 % contre 9 %).

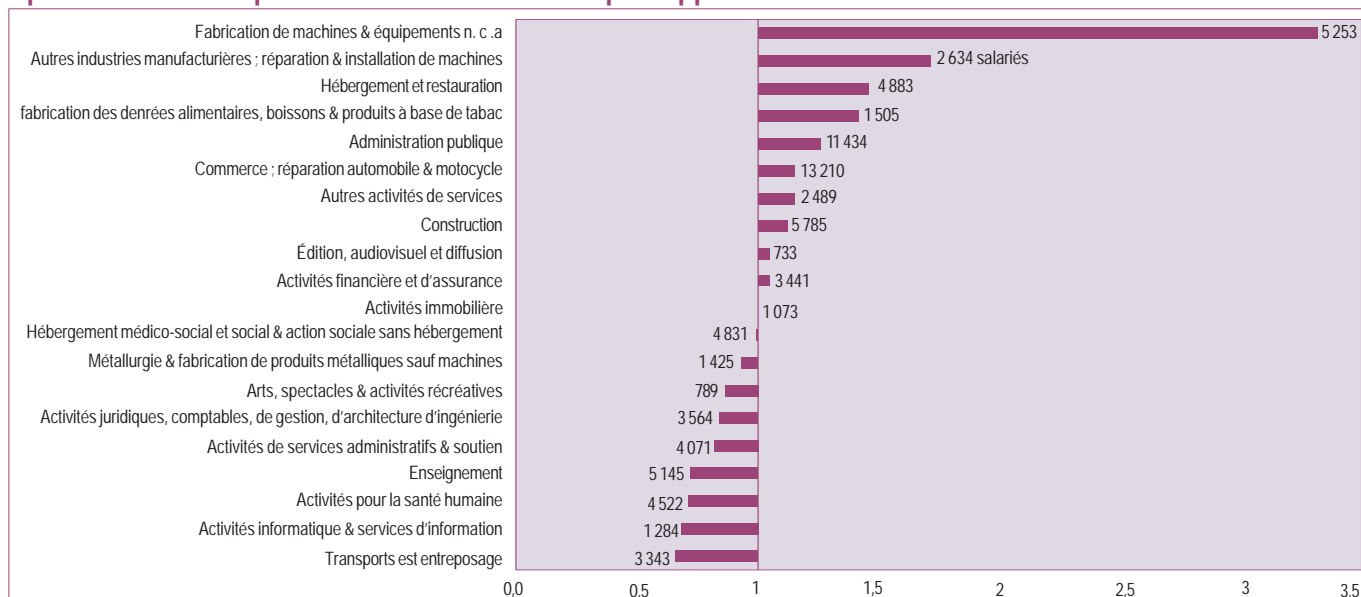
La situation du territoire par rapport au chômage est plutôt favorable. En effet, dans le Bassin Annécien, depuis 1999, le niveau de chômage est resté en deçà de ceux de la zone de comparaison et de l'ensemble de la région Rhône-Alpes. La crise de 2008 a certes affecté le territoire, mais elle n'a pas pour autant modifié la tendance : en 2009, le taux de chômage, au sens du recensement de la population, est de 7,9 % contre 11,1 % dans les autres agglomérations de la région.

Avec un revenu net imposable moyen de 27 260 euros par an, les foyers fiscaux du Bassin Annécien sont globalement plus aisés que ceux des grandes agglomérations (24 260 euros) ou de Rhône-Alpes (24 120 euros). Corrélativement, il y a moins de foyers fiscaux non imposés (36,8 % contre respectivement 42,4 % et 43,5 %). Malgré tout, 11 % des habitants vivent avec un bas revenu. Dans la zone de comparaison, cette part s'élève à près de 18 %.

Le Bassin Annécien compte, en 2009, 97 600 emplois. Même si elle ralentit, l'évolution de ces dernières années demeure largement positive : entre 1999 et 2009, les 12 800 emplois supplémentaires du territoire correspondent à une augmentation de 15 %, du même ordre que celle constatée dans les autres grandes agglomérations de Rhône-Alpes. Le nombre d'emplois dans le Bassin Annécien est supérieur au nombre d'actifs occupés résidents. Le taux de couverture de l'emploi, élevé (113 emplois pour 100 actifs), fait du Bassin Annécien un pôle d'emploi important et attractif.

26 400 actifs habitant à l'extérieur du territoire viennent y travailler. Ils représentent 27 % des emplois du territoire, une part supérieure aux 23 % de la zone de référence. Les principaux mouvements pendulaires s'effectuent avec les communes de l'aire urbaine d'Annecy non incluses dans le Bassin Annécien (Sillingy, la Balme-de-Sillingy, Villaz, Groisy). Des navettes, moins nombreuses, avec les aires urbaines de Chambéry, d'Annemasse et de Cluses sont également enregistrées. L'ensemble de ces mouvements apparaît comme la conséquence immédiate de la périurbanisation des territoires alentour, des Usses et Bornes notamment.

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2010



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence)

Lecture : la fabrication de machines et équipements n. c. a. présente une forte spécificité dans la zone d'étude (3,3 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 5 253 salariés.

Source : Insee, Clap 2010 (champ complet hors agriculture et défense)

Marché du travail

15 ans et plus	1999			2009		
	Bassin Annécien	Référence	Région	Bassin Annécien	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	76 184	1 040 497	2 308 240	86 361	1 157 418	2 659 590
<i>dont salariés</i>	66 250	934 014	2 017 413	74 936	1 036 735	2 332 368
<i>dont non salariés</i>	9 934	106 483	290 827	11 425	120 683	327 223
Chômeurs	8 536	151 017	286 935	7 381	144 324	288 945
% chômeurs dans la population active	10,1	12,6	11,0	7,9	11,1	9,8

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Une tradition industrielle

Dans le sens inverse, 18 % des résidents vont travailler en dehors du territoire (contre 10 % dans la zone de référence). Parmi ces 15 000 personnes, 3 700 (soit 4,4 % des actifs occupés) se dirigent vers l'étranger, essentiellement vers la Suisse. Entre 1999 et 2009, leur nombre a doublé. Les déplacements domicile-travail sont donc de plus en plus intenses. Ils sont le plus souvent effectués en voiture individuelle (77 % des trajets dans le territoire contre 65 % dans la zone de référence). Seulement 8 % des trajets se font en transport en commun alors que cette proportion atteint 18,5 % dans la zone de comparaison. Le taux de motorisation des ménages est du reste relativement élevé : plus d'un ménage sur trois possède deux voitures ou plus, contre 28 % au niveau régional.

Le nombre croissant de déplacements domicile-travail engendre, dans le Bassin Annécien, des problèmes de saturation du réseau routier de plus en plus importants : y apporter des solutions est un enjeu majeur pour les acteurs du territoire.

Comme ailleurs, le secteur tertiaire est le principal employeur du Bassin Annécien. Il concentre 76 % des emplois. Cette part est légèrement inférieure à la moyenne des autres grandes agglomérations (79 %) mais elle est supérieure à celle de Rhône-Alpes (73 %). Les secteurs du commerce et de l'administration publique regroupent chacun 12 000 emplois. Avec 5 000 emplois, le secteur de l'hébergement-restauration est une spécificité du Bassin Annécien ; il traduit sa forte vocation touristique.

À l'image du département de la Haute-Savoie, le Bassin Annécien reste également marqué par sa tradition industrielle. La baisse de l'emploi industriel entre 1999 et 2009 a été plus faible (- 11 %) que

dans les autres agglomérations rhônalpines (- 14 %) et la part correspondante dans l'emploi total demeure plus élevée (15,8 % contre 14,3 %). Les sous-secteurs les plus représentés et les plus spécifiques du territoire sont la fabrication de machines et équipements ainsi que la réparation et l'installation de machines. De grandes entreprises telles Stäubli, SNR Roulements, Alcatel, Salomon et Dassault Aviation sont implantées dans le bassin. Les industries alimentaires, avec la société Entremont, et la fabrication de meubles, avec Fournier, sont elles aussi présentes.

Le tissu industriel est constitué à la fois de petits et de très grands établissements. La part des établissements de moins de 10 salariés (71 %) est plus élevée que dans la zone de référence (67 %). À l'autre extrémité, 43 % des salariés appartiennent à des établissements de plus de 250 salariés (contre 36 %). Dans un contexte de désindustrialisation générale, le maintien d'une forte présence de l'industrie revêt localement une grande importance.

L'essor démographique a entraîné, dans le Bassin Annécien, un développement très important des activités présentes (commerce, construction, services à la personne, etc.). Majoritaires dès 1990, elles comptent, en 2009, pour 66 % de l'activité (contre 64 % dans la zone de référence). Par ailleurs, la fonction fabrication, la distribution et le bâtiment sont surreprésentés dans le territoire. À l'inverse, la santé-action sociale est relativement moins présente. Avec le vieillissement de la population, celle-ci pourrait voir son poids renforcé dans les années à venir.

Le niveau d'équipement dans le Bassin Annécien est du même ordre que celui de l'ensemble des autres grandes agglomérations de la région. Tous

Un bon niveau d'équipement

Un fort impact touristique

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2009	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	76 196	100,0	86 384	100,0
<i>Résident et travaillant dans la zone</i>	65 439	85,9	71 180	82,4
<i>dont résident et travaillant dans la même commune</i>	29 558	38,8	27 691	32,1
<i>Travaillant en dehors de la zone</i>	10 757	14,1	15 204	17,6
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	84 487	100,0	97 547	100,0
<i>Occupés par des actifs résidant dans la zone</i>	65 439	77,5	71 180	73,0
<i>Occupés par des actifs résidant hors de la zone</i>	19 048	22,5	26 368	27,0
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	1,11		1,13	

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Bassin Annécien		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2011	2 518		
Flux annuel moyen 2003-2005	1 394		
Flux annuel moyen 2009-2011	2 625	+ 88,3	+ 107,0

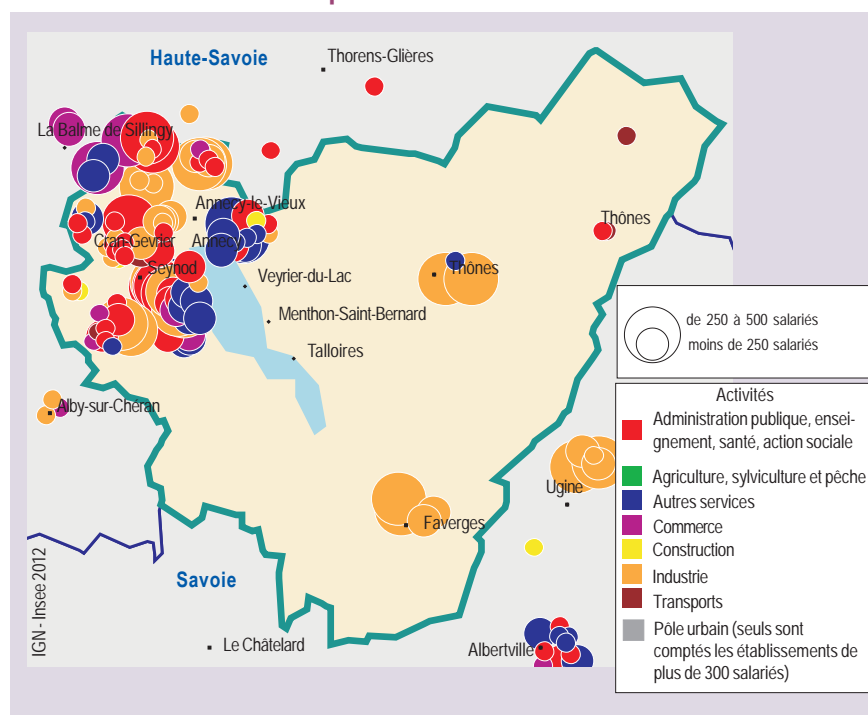
Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2009

	Bassin Annécien		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Activités présentiels	63 977	65,5	63,5
Activités non présentiels	33 636	34,5	36,5
Ensemble	97 613	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2010



Source : Insee, Clap 2010

Répartition de l'emploi par fonction en 2009

	Bassin Annécien		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	2 631	2,7	4,3
Prestations intellectuelles	4 009	4,1	4,4
Agriculture	915	0,9	0,6
Bâtiment	6 537	6,7	5,7
Fabrication	10 167	10,4	8,9
Commerce interentreprises	4 567	4,7	4,7
Gestion	14 514	14,9	15,6
Transport, logistique	6 257	6,4	7,7
Entretien, réparation	6 337	6,5	6,5
Distribution	8 608	8,8	7,3
Services de proximité	9 268	9,5	8,6
Éducation, formation	4 371	4,5	5,3
Santé, action sociale	8 162	8,4	9,4
Culture, loisirs	2 598	2,7	2,2
Administration publique	8 672	8,9	8,7
Ensemble	97 613	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

les équipements, de proximité, intermédiaires ou supérieurs, sont présents sur le territoire. En moyenne, les communes comptent autant d'équipements que celles des autres grandes agglomérations, beaucoup plus que celles de l'ensemble de la région. 25 communes, rassemblant 93 % de la population, sont pôles de service de proximité ; dans la zone de comparaison, les communes pôles de proximité abritent 96 % de la population. Le temps d'accès moyen à la gamme de proximité, pour les personnes qui vivent dans le Bassin Annécien, est de 3 minutes. Pour les gammes intermédiaire et supérieure, les temps d'accès sont respectivement de 7 et de 16 minutes. Dans tous les cas, ces résultats sont comparables à ceux de la zone de référence et témoignent de la bonne accessibilité globale des équipements et des services au sein du territoire.

La situation est malgré tout plus contrastée pour certains équipements. Dans le domaine de la santé, une partie de la population est plus isolée. Par exemple, 12 % des habitants se trouvent à plus de 30 minutes d'un établissement de santé de long séjour (contre 4 % pour la zone de référence). Il en est de même pour les maternités ou les pédiatres (respectivement 6 % contre 1 % et 5 % contre 1 %).

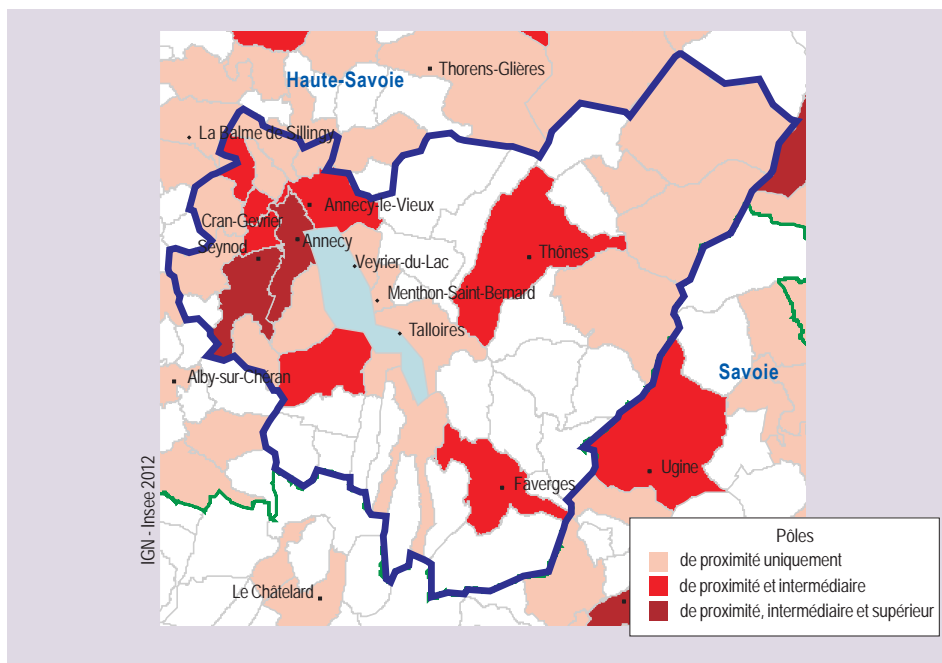
Les acteurs locaux proposent d'adapter l'offre en services et en équipements ; l'objectif est de permettre un accès complet et géographiquement équilibré pour l'ensemble du territoire, notamment pour sa partie rurale.

Le Bassin Annécien est un territoire touristique (2,2 % de l'emploi total), plus que la moyenne des grandes agglomérations rhônalpines (0,8 %). En 2009, les activités caractéristiques du tourisme proposent environ 2 200 postes salariés en moyenne sur l'année. Trois postes sur quatre concernent l'hébergement. La saisonnalité est forte durant les trois mois d'été (de juin à août) ; elle l'est moins de janvier à mars.

Avec 106 800 lits, la capacité d'accueil est importante. Le taux de fonction touristique, qui s'élève à 57 lits pour 100 habitants, est très supérieur à celui de la zone de référence (11 lits pour 100 habitants) et à la moyenne de Rhône-Alpes (35 lits pour 100 habitants), région elle-même très touristique. Près de 4 lits sur 5 correspondent à des résidences secondaires. L'hébergement de plein air occupe également une place importante dans l'activité touristique (14 % de lits de camping dans la capacité d'accueil totale). À l'inverse, les lits d'hôtel y sont moins nombreux.

La présence du lac d'Annecy et de grands sites montagneux tels que les Bauges, Le Semnoz, la Tournette, le massif des Aravis et ses stations de ski de La Clusaz et du Grand-Bornand, rendent le territoire très attractif : développer le tourisme tout en maîtrisant les accès à ces espaces naturels constitue, pour les acteurs du territoire, un enjeu très important. ■

Pôles de services



Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Fiscalité locale en 2008*

	Bassin Annécien		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	275	23,3	277	22,5
Foncier bâti	308	26,1	369	30,0
Foncier non bâti	5	0,4	4	0,3
Taxe professionnelle	594	50,2	579	47,1
Total des 4 taxes	1 183	100,0	1 229	100,0

* rapportée à la population 2009

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2008*

	Bassin Annécien	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	822	753	743
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,94	1,08	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	+ 43,4	+ 43,3	+ 38,7

* rapportés à la population 2009

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, décembre 2012

© INSEE 2012 - ISSN 1763-7775

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : Usse et Bornes, Maurienne, Valence-Drôme-Ardèche-Centre, Ardèche Méridionale.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : Parc naturel régional du Haut-Jura, Haut-Bugey.

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et Philippe Bertrand de l'Insee Rhône-Alpes.